

DÉCISION DU MAIRE

Décision N°68-2022	CONTRATS - CONVENTIONS Cession pour l'obtention d'un dédommagement d'un véhicule volé, à la société d'assurance SMACL ASSURANCES de Niort (79)
-------------------------------	--

Le Maire,

VU le Code de la commande publique;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 9 juillet 2020, portant délégation du Conseil municipal au Maire en vertu de l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales permettant notamment au Maire de décider de l'aliénation de gré à gré de biens mobiliers jusqu'à 4 600 euros;

CONSIDERANT qu'à la suite d'un vol d'un camion polybenne, l'assureur de la Commune propose une indemnisation de 19 050 €;

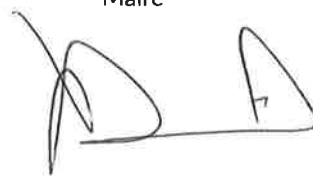
CONSIDERANT la nécessité de procéder à la cession de ce véhicule pour pouvoir obtenir un dédommagement;

Prend la décision suivante :

- Article 1. **ACCEPTÉ** de céder le camion polybenne, immatriculé AD688CR de marque Isuzu N35 à la société d'assurance de la commune Smacl (79) pour obtenir un dédommagement.
- Article 2. **PRÉCISE** que le bien figure à l'actif de la Commune sous le n°09im000116 année 2009, que sa valeur d'origine est de 40 951,04 €, et qu'il est totalement amorti à ce jour.
- Article 3. **CHARGE** le service 'Finances', Monsieur le Directeur Général des Services et Madame la Trésorière municipale de l'exécution de la présente décision qui sera affichée et transmise à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.
- Article 4. **PRÉCISE** que la communication en sera faite lors de la prochaine séance du Conseil municipal.

Clisson, le 10 juin 2022

Par délégation du Conseil municipal,
Xavier Bonnet
Maire




Décision envoyée à la Préfecture le **20 JUIN 2022**

et affichée le **24 JUIN 2022**

Accusé de réception préfecture

Objet de l'acte :

Cession pour l'obtention d'un dédommagement d'un véhicule volé, à la société d'assurance SMACL ASSURANCES de Niort (79)

Date de transmission de l'acte 20/06/2022

Date de réception de l'accusé 20/06/2022
de réception :

Numéro de l'acte : DEC-68-2022 ([voir l'acte associé](#))

Identifiant unique de l'acte : 044-214400434-20220610-DEC-68-2022-CC

Date de décision : 10/06/2022

Acte transmis par : Karine DUMORTIER

Nature de l'acte : Contrats conventions et avenants

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.2. Alienations
3.2.2. Biens mobiliers